

PLAN DE COURS

GMT-4002 : Cadastre

NRC 15262 | Hiver 2020

Préalables : DDU 2000 ET DRT 1904

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-2-4 Crédit(s) : 3

Ce cours aborde l'étude détaillée du cadastre québécois. Il y est défini par rapport à ses origines historiques, sa typologie et son évolution depuis 1860. L'institution du cadastre est examinée au travers de sa mission de support au système de sécurité des droits fonciers. L'étudiant fera l'apprentissage du cadre légal, des normes de confection techniques et du modèle organisationnel responsable de la confection, de la mise à jour et du maintien de l'intégrité de la carte cadastrale. Il développera ses habiletés dans la compréhension de plans parcellaires, la manipulation des données cadastrales et la construction géométrique de lots individuels.

Plage horaire

| Cours en classe | | | |
|-----------------|---------------|--------------------------|----------------------------------|
| lundi | 09h00 à 11h50 | CSL-4275 | Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020 |
| Laboratoire | | | |
| vendredi | 09h30 à 11h20 | CSL-1528 | Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020 |

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=114413>

Coordonnées et disponibilités

Francis Roy
Enseignant
francis.roy@scg.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

| Automne et hiver | |
|------------------|---------------|
| Lundi au jeudi | 8 h à 19 h |
| Vendredi | 8 h à 17 h 30 |
| Été | |
| Lundi au jeudi | 8 h à 17 h |
| Vendredi | 8 h à 16 h |

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Description du cours | 4 |
| Liens du cours avec les objectifs du programme | 4 |
| But du cours | 4 |
| Objectifs d'apprentissages | 4 |
| Calendrier du cours | 5 |
| Méthodes d'enseignement | 8 |
| Accommodations scolaires | 8 |
| Aide aux étudiants | 8 |
| Suspension du cours en cas de tempête | 9 |
| Contenu et activités | 9 |
| Évaluations et résultats | 10 |
| Évaluation des apprentissages | 10 |
| Informations détaillées sur les évaluations sommatives | 11 |
| TP-1 : Description d'un cadastre originaire | 11 |
| TP-2 : Navigation sur InfoLot | 12 |
| TP-3 : Historique cadastral | 12 |
| TP-4 : Documents à remettre | 13 |
| TP-4 : Questionnaire individuel | 13 |
| TP-5-1 (Historique cadastral) : Documents à remettre | 13 |
| TP-5-1 : Questionnaire individuel | 13 |
| TP-5-2 (Plan de compilation) : Documents à remettre | 13 |
| TP-5-2 : Questionnaire individuel | 14 |
| Examen mi-session (GMT-4002) | 14 |
| Examen final (GMT-4002) | 14 |
| Barème de notation | 15 |
| Correction linguistique, retard et présentation des travaux | 15 |
| Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat | 15 |
| Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation | 16 |
| Absence aux examens | 16 |
| Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental | 16 |
| Évaluation du cours | 17 |
| Évaluation des apprentissages | 17 |
| Matériel didactique | 18 |
| Ouvrage obligatoire | 18 |
| Références complémentaires | 19 |
| Bibliographie | 19 |
| Références bibliographiques | 19 |

Description du cours

Liens du cours avec les objectifs du programme

GMT-4002

Ce cours obligatoire est offert au sixième trimestre du programme de baccalauréat en sciences géomatiques. Il contribue à l'atteinte des objectifs suivants du programme :

1. acquisition des connaissances de base nécessaires à l'application de la législation foncière, à l'arpentage des terres, à la délimitation de la propriété foncière et à la publicité des droits réels;
2. développement des compétences nécessaires à l'utilisation des données cadastrales et à l'analyse foncière;
3. formulation d'opinions sur des actes d'arpentage et de représentation cadastrale.

Ce cours permettra à l'étudiant d'acquérir les bases conceptuelles et juridiques nécessaires et complémentaires à plusieurs cours : *DRT-3900 Principes de délimitation*, *DRT-3902 Droit de l'arpentage*, *GMT-3004 Expertise foncière*, *DRT-3905 Le bornage* et *GMT-3005 Projet pratique en cadastre*. Enfin, ce cours est indispensable pour préparer l'étudiant à l'exercice futur de la profession d'arpenteur-géomètre, car il est le seul professionnel habilité par la loi pour confectionner des cadastres et effectuer des opérations cadastrales.

Le professeur s'attend à ce que l'étudiant maîtrise les notions vues dans les cours *DRT-1904 Introduction au droit immobilier* et *DDU-2000 Aménagement durable du territoire*.

GMT-6009

Ce cours porte sur l'étude des systèmes cadastraux : ses définitions, ses missions, ses origines, son évolution et ses principaux concepts théoriques. Il permettra à l'étudiant d'apprendre les concepts de base inhérents au développement des systèmes cadastraux, de connaître l'historique du cadastre québécois, sa nature, son utilité, les modes de réalisation, les caractéristiques techniques, le cadre juridique et les normes de confection et de mise à jour. L'étudiant examinera également certains cas d'applications particulières du cadastre. Il pourra alors comparer le cadastre québécois à différents types de systèmes cadastraux existant dans le monde.

But du cours

GMT-4002

Ce cours comporte un double but. Dans un premier temps, il vise à initier l'étudiant aux systèmes cadastraux : définitions, missions, origines et évolution; historique et réforme du cadastre québécois. Dans un deuxième temps, le cours cherche à transmettre à l'étudiant les connaissances fondamentales au développement des compétences nécessaires pour analyser des documents cadastraux et pour effectuer des opérations cadastrales : modes de réalisation et de confection, caractéristiques techniques, cadre juridique et processus de mise à jour; rôle des institutions gouvernementales responsables du cadastre.

Aussi, l'étudiant devra apprendre et connaître l'utilité du cadastre québécois dans différents secteurs de la gestion du territoire : délimitation foncière, aménagement du territoire et urbanisme, fiscalité foncière, protection de l'environnement, planification du développement territorial, sécurité civile, ...

GMT-6009

Ce cours permettra à l'étudiant de prendre connaissance des bases théoriques liées aux systèmes cadastraux, et de comprendre l'apport du découpage foncier parcellaire à la gestion du territoire en général. Ces bases théoriques et pratiques permettront à l'étudiant d'analyser et de critiquer la conception et l'utilisation de différents systèmes cadastraux dans le monde et ce, dans divers domaines d'activités tels que la gestion foncière, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et le développement durable.

Objectifs d'apprentissages

GMT-4002

Les objectifs généraux du cours sont de :

- Connaître l'origine, les missions et les caractéristiques des systèmes cadastraux, et plus particulièrement l'historique du cadastre québécois;
- Connaître les cadres juridiques, actuel et ancien, du cadastre québécois, ainsi que les institutions qui en sont responsables;
- Comprendre les missions et la portée légale du cadastre québécois;
- Connaître les caractéristiques du programme de réforme du cadastre du Québec, de l'opération de rénovation cadastrale et de ses enjeux;
- Connaître les produits cadastraux issus de la rénovation cadastrale et de manipuler des données cadastrales aux fins de l'analyse foncière;
- Comprendre les différentes opérations de modification du plan cadastral et les normes qui en encadrent la réalisation;
- Connaître le rôle de l'arpenteur-géomètre à l'égard de la confection et de la mise à jour du cadastre québécois;
- Examiner les différents usages du cadastre québécois, notamment en matière d'analyse foncière, de délimitation et de publicité des droits.

Au terme de ce cours, l'étudiant devrait être en mesure de:

- Énumérer les différentes caractéristiques d'un système cadastral;
- Identifier les principales lois et règlements encadrant la confection et la mise à jour du cadastre québécois et d'en expliquer les différentes dispositions;
- Décrire l'historique du cadastre québécois et d'apprécier la valeur juridique et la qualité des documents cadastraux en version papier et numérique;
- Décrire les institutions responsables du cadastre et les interactions existantes avec le système de publicité des droits réels;
- Maîtriser l'utilisation des outils relatifs à la réalisation de diverses opérations cadastrales: registre foncier, infolot, ...;
- Identifier les étapes de réalisation d'une opération cadastrale et d'officialisation d'un plan cadastral et d'analyser des plans parcellaires;
- Analyser des plans parcellaires et de réaliser l'historique d'un lot cadastral;
- Utiliser des données cadastrales en format numérique;
- Être capable de réaliser une opération de remplacement d'un lot cadastral et de produire les fichiers requis;
- Commenter et critiquer les défis et les enjeux relatifs à l'amélioration du système foncier québécois ;
- Expliquer les avantages et inconvénients de l'utilisation polyvalente du cadastre.

GMT-6009

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Définir les principaux concepts théoriques inhérents au cadastre;
- Connaître les différentes caractéristiques du cadastre québécois et ses usages;
- Maîtriser l'utilisation des outils relatifs à la réalisation de diverses opérations cadastrales: registre foncier, infolot, ...;
- Manipuler les données du cadastre québécois;
- Décrire les institutions responsables du cadastre et les interactions existantes avec le système de publicité des droits réels;
- Comprendre l'importance du cadastre comme infrastructure de gestion du territoire essentielle pour soutenir le développement durable;
- Formuler une problématique générale liée au développement des systèmes cadastraux;
- Expliquer les avantages et les inconvénients inhérents à l'utilisation polyvalente du cadastre, dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la protection de l'environnement, le développement socio-économique, ...;
- Analyser et de commenter le système cadastral de pays étrangers.

Calendrier du cours

| Séance et date | Thématique | Activités d'apprentissage | Évaluations et travaux |
|--------------------|------------------------------|---------------------------|------------------------|
| Semaine 1 | | | |
| Classe: 13 janvier | Introduction sur le cadastre | | |

| | | | |
|--------------------|---|---|--|
| | | Présentation du plan de cours Révision des notions préalables Définitions, historique et types | |
| Semaine 2 | | | |
| Classe: 20 janvier | Cadastre originaire de 1860 | Lectures et consultation des documents de référence | |
| Labo: 24 janvier | Description d'un cadastre originaire | Utilisation des outils: Répertoire cadastral Registre foncier Gazette officielle Greffes de l'arpenteur général Banque des noms de lieux | Présentation du TP-1 |
| Semaine 3 | | | |
| Classe: 27 janvier | Cadre législatif du cadastre | Lecture des textes de loi et consultation des documents de référence | |
| Labo: 31 janvier | Navigation sur Infolot | Utilisation des outils: Site Infolot Registre foncier | Présentation du TP-2 |
| Semaine 4 | | | |
| Classe: 3 février | Opérations de modification du cadastre | Lectures et consultation des documents de référence | |
| Labo: 7 février | Plans de modification cadastrale | Analyse de plans: Division, subdivision, remplacement, correction, annulation, ... | Remise du TP-1 (Jeudi 6 février à 18h00) |
| Semaine 5 | | | |
| Classe: 10 février | Programme de réforme du cadastre québécois | Lectures et consultation des documents de référence | |
| Labo: 14 février | Historique cadastral | Recherche cadastrale: Registre foncier Index des immeubles Index aux noms Infolot Évaluation municipale | Remise du TP-2 (Jeudi 13 février à 18h00) Présentation du TP-3 |
| Semaine 6 | | | |
| Classe: 17 février | Rénovation du plan cadastral | Lectures et consultation des documents de référence | |
| Labo: 21 février | Travaux de rénovation Opération cadastrale en territoire rénové (OCTR) | Suivi des travaux de rénovation: Municipalités, MRC, régions administratives Mandats Instructions pour la réalisation d'une OCTR | Présentation du TP-4 Lancement du questionnaire en ligne à 12h00 (TP-4) |
| Semaine 7 | | | |
| Classe: 24 février | Examen: 9h00 à 10h00 | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Visite: 10h15 à 11h50 <ul style="list-style-type: none"> Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), pav. Casault, 3^e étage (à l'avant) | | Examen partiel (1 ^{er} cycle) <i>Remise du travail sur les concepts cadastraux (2^e cycle)</i> |
| Labo: 28 février | Opération de remplacement cadastral | | Remise du TP-3 (Jeudi 27 février à 18h00) |
| Semaine 8 : Semaine de lecture (2 au 6 mars 2020) | | | |
| Semaine 9 | | | |
| Classe: 9 mars | Caractéristiques techniques du plan cadastral | Lectures et consultation des documents de référence | |
| Labo: 13 mars | Opération de remplacement cadastral | Réalisation d'une opération: Normes techniques Autorisations Fichiers à produire | |
| Semaine 10 | | | |
| Classe: 16 mars | Rôle du MERN <ul style="list-style-type: none"> Service d'archives et d'officialisation (SAO) Service d'intégrité du cadastre (SIC) | Conférenciers invités: <ul style="list-style-type: none"> Pierre Giguère, a.-g. Jean-François Desjardins, a.-g. | |
| Labo: 20 mars | Opération de remplacement cadastral Compilation d'un plan cadastral | Réalisation d'une opération de remplacement TP-5, partie 1: Production d'un historique cadastral inversé | Remise du TP-4 et fermeture du questionnaire en ligne (Jeudi 19 mars à 18h00) Présentation du TP-5.1 Lancement du questionnaire en ligne à 12h00 (TP-5.1) |
| Semaine 11 | | | |
| Classe: 23 mars | Cadastre vertical | Lectures et consultation des documents de référence Questions d'examen de l'OAGQ | |
| Labo: 27 mars | Plans de cadastre vertical Compilation d'un plan cadastral | Recherche et lecture de plans complémentaires TP-5, partie 2: Préparation du plan de compilation | Remise du TP-5.1 (Jeudi 26 mars à 18h00) Fermeture du questionnaire en ligne - TP-5.1 (Jeudi 26 mars à 18h00) Présentation du TP-5.2 |
| Semaine 12 | | | |
| Classe: 30 mars | Portée et utilisation polyvalente du cadastre | Lectures et consultation des documents de référence | |

| | | | |
|------------------|--|--|---|
| | | Questions d'examen de l'OAGQ | |
| Labo: 3 avril | Compilation d'un plan cadastral | TP-5, partie 2: Préparation du plan de compilation | |
| Semaine 13 | | | |
| Classe: 6 avril | Étude de cas pratiques | Questions d'examen de l'OAGQ | |
| Labo: 10 avril | Congé férié: Pâques | | Jeudi 9 avril: Lancement du questionnaire en ligne à 12h00 (TP-5.2) |
| Semaine 14 | | | |
| Classe: 13 avril | Congé férié: Pâques | | |
| Labo: 19 avril | Compilation d'un plan cadastral | Poursuite du TP-5, partie 2 | |
| Semaine 15 | | | |
| Classe: 20 avril | Examen final (1 ^{er} cycle) Local à déterminer | | Examen final (1 ^{er} cycle) <i>Remise du travail sur un système cadastral (2^e cycle)</i> |
| Labo: 24 avril | | | Remise du TP-5.2 à 12h00 Fermeture du questionnaire en ligne à 12h00 (TP-5.2) |

Méthodes d'enseignement

La matière sera présentée et expliquée lors de séances magistrales, échelonnées sur treize séances hebdomadaires. À chaque séance, une période sera réservée aux échanges et aux questions afin d'aider les étudiants dans leur apprentissage. Des cas pratiques seront également présentés et travaillés en classe (principalement tirés des questions d'examen d'admission à l'OAGQ). À ces séances s'ajoutent des périodes de laboratoire hebdomadaires lors desquelles les étudiants pourront s'initier aux principaux outils de recherche cadastrale (registre foncier et infolot) et s'exercer à réaliser des opérations concrètes (historique cadastral, remplacement cadastral, reconstitution géométrique du morcellement cadastral).

Parallèlement aux séances magistrales et aux périodes de laboratoire, chaque étudiant devra consolider et approfondir, de façon hebdomadaire, ses connaissances à l'aide de lectures et d'exercices pratiques.

Enfin, les activités du cours seront complétées par des conférences présentées par deux arpenteurs-géomètres à l'emploi du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Direction générale de l'arpentage et du cadastre). Une visite est également prévue à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ – Pavillon Casault, 3^e étage).

Accommodations scolaires


L'étudiant(e) qui désire bénéficier de mesures d'accommodations scolaires (notamment pour les deux périodes d'examen) doit transmettre au professeur sa lettre du Centre d'aide aux étudiants dans les deux premières semaines de cours.

L'étudiant(e) qui obtient une telle lettre au courant de la session doit la transmettre au professeur le plus rapidement possible.

Aide aux étudiants

Le Centre d'aide aux étudiants de l'Université Laval (pavillon Maurice-Pollack, local 2121, tél : 656-7987; <http://www.aide.ulaval.ca>) peut fournir de l'aide personnalisée en matière d'adaptation aux études universitaires, de développement de la confiance en soi, de gestion du temps, de développement d'habiletés sociales ou de clarification d'une situation confuse ou trouble (deuil, rupture, maladie, ...). N'hésitez pas à recourir à ce service (gratuit) en cas de besoin.

Les étudiants qui éprouvent des difficultés avec l'orthographe ou la grammaire en langue française sont invités à consulter le site *Du français sans fautes* (<http://www.dfsf.com>), un cours de français sur mesure, personnalisé et interactif, et à prendre rapidement les moyens nécessaires pour combler leurs lacunes et améliorer leurs compétences en écriture et rédaction. L'École des langues vivantes offre également des cours en ligne de français (langue maternelle et langue étrangère) (<http://www.elul.ulaval.ca>). Une attention spéciale pourra être accordée aux étudiants allophones (non-francophones) inscrits au cours, si nécessaire.

L'étudiant(e) peut aussi consulter le site de la bibliothèque qui explique comment citer ses sources dans le cadre de la rédaction d'un travail universitaire: [Citer vos sources](#) .

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou des difficultés personnelles

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/sgc/site/cocp/pid/1936>

Suspension du cours en cas de tempête

Si une séance d'examen est affectée par la fermeture de l'Université Laval lors d'une tempête de neige, elle sera reportée à la semaine suivante. Il en sera de même pour la présentation de la matière qui souffrirait d'une telle situation; cependant, moins de temps sera alloué à la présentation en classe. Une séance de rattrapage pourra être organisée à la demande des étudiants, en fonction de leur disponibilité et de celle du professeur.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

| Titre | Date |
|---|------------------|
| Séances en classe | |
| Semaine 1: Introduction sur le cadastre Présentation du plan de cours / Retour sur les préalables / Définition du concept de cadastre | 13 janv. 2020 |
| Semaine 2: Le cadastre originaire de 1860 Les origines historiques du cadastre du Québec / Étude du cadastre originaire créé à partir de 1860 / Encadrement légal des dispositions du Code civil du Bas-Canada | 20 janv. 2020 |
| Semaine 3: Évolution du cadre législatif du cadastre Loi sur le cadastre / Révision cadastrale: Loi sur les titres immobiliers dans certains districts électoraux / Code civil du Québec | 27 janv. 2020 |
| Semaine 4: Opérations de modification du cadastre Définition et description / Compréhension des plans / Instructions de réalisation | 3 févr. 2020 |
| Semaine 5: Programme de réforme du cadastre québécois Contexte et caractéristiques de la réforme cadastrale lancée en 1985 / Arrêt et moratoire en 1991 / Relance de la réforme cadastrale en 1992 | 10 févr. 2020 |
| Semaine 6: Rénovation du plan cadastral Étapes de l'opération de rénovation cadastrale / Caractéristiques des produits cadastraux de rénovation / Avantages et inconvénients | 17 févr. 2020 |

| | |
|---|--------------------------------|
| Semaine 7.1: Examen 1 (1er cycle seulement) Remise du premier rapport (2e cycle) | 24 févr. 2020 |
| Semaine 7.2: Visite aux Archives nationales (de 10h15 à 11h50) Les locaux de Bibliothèque et Archives nationales du Québec sont situés au 3e étage, à l'avant du pavillon Casault. | 24 févr. 2020 |
| Semaine 8: Semaine de lecture (2 au 6 mars 2020) | |
| Semaine 9: Caractéristiques techniques du cadastre + Cas pratiques Guide de l'utilisateur, instructions techniques de confection des plans cadastraux Questions pratiques, tirées des examens d'admission à l'OAGQ | 9 mars 2020 |
| Semaine 10: Organisation du MERN (Conférences) Conférences présentées par deux arpenteurs-géomètres du MERN | 16 mars 2020 |
| Semaine 11: Cadastre vertical et 3D Immatriculation cadastrale de la copropriété divise et de la propriété superficière / Particularités des plans de cadastre vertical | 23 mars 2020 |
| Semaine 12: Portée du cadastre et opérations de l'arpenteur-géomètre Portée juridique du cadastre / Opérations de l'arpenteur-géomètre | 30 mars 2020 |
| Semaine 13: Utilisation polyvalente du cadastre et étude de cas pratiques Utilisation polyvalente / Mise en pratique des connaissances / Étude des questions d'examen de l'OAGQ | 6 avr. 2020 |
| Semaine 14: Congé de Pâques (13 avril 2020) | 13 avr. 2020 |
| Semaine 15: Examen final (1er cycle seulement) Remise du deuxième rapport (2e cycle) | 20 avr. 2020 |
| Séances de laboratoire | |
| TP-1: Description d'un cadastre originaire | 24 janv. 2020 |
| TP-2: Navigation sur Infotot | 31 janv. et 7 févr. 2020 |
| TP-3: Historique cadastral | 14 et 21 févr. 2020 |
| TP-4: Opération de remplacement cadastral | 28 févr. et 13 mars 2020 |
| TP-5-1: Production d'un historique cadastral inversé | 20 mars 2020 |
| TP-5-2: Confection d'un plan de compilation | 27 mars au 17 avril 2020 |
| GMT-6009 : Cadastre | |
| Documents et instructions | |

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives

| Titre | Date | Mode de travail | Pondération |
|---|---|-----------------|-------------|
| TP-1 à TP-3 (Somme des évaluations de ce regroupement) | | | 20 % |
| TP-1 : Description d'un cadastre originaire | Dû le 6 févr. 2020 à 18h00 | En équipe | 5 % |
| TP-2 : Navigation sur InfoLot | Dû le 13 févr. 2020 à 18h00 | En équipe | 5 % |
| TP-3 : Historique cadastral | Dû le 27 févr. 2020 à 18h00 | En équipe | 10 % |
| TP-4 : Opération de remplacement cadastral (Somme des évaluations de ce regroupement) | | | 15 % |
| TP-4 : Documents à remettre | Dû le 19 mars 2020 à 18h00 | En équipe | 8 % |
| TP-4 : Questionnaire individuel | Du 28 févr. 2020 à 12h00 au 19 mars 2020 à 18h00 | Individuel | 7 % |
| TP-5 : Compilation d'un plan cadastral (Somme des évaluations de ce regroupement) | | | 20 % |
| TP-5-1 (Historique cadastral) : Documents à remettre | Dû le 26 mars 2020 à 18h00 | En équipe | 4 % |
| TP-5-1 : Questionnaire individuel | Du 20 mars 2020 à 12h00 au 26 mars 2020 à 18h00 | Individuel | 4 % |
| TP-5-2 (Plan de compilation) : Documents à remettre | Dû le 24 avr. 2020 à 12h00 | En équipe | 6 % |
| TP-5-2 : Questionnaire individuel | Du 9 avr. 2020 à 12h00 au 24 avr. 2020 à 12h00 | Individuel | 6 % |
| Examens (Somme des évaluations de ce regroupement) | | | 45 % |
| Examen mi-session (GMT-4002) | Le 24 févr. 2020 de 09h00 à 10h00 | Individuel | 15 % |
| Examen final (GMT-4002) | Le 20 avr. 2020 de 09h00 à 11h50 | Individuel | 30 % |

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

TP-1 : Description d'un cadastre originaire

Date de remise : 6 févr. 2020 à 18h00


Mode de travail : En équipe

Pondération : 5 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Une copie en papier du rapport doit être remise au professeur.

Directives de l'évaluation : Les instructions pour la réalisation de ce premier exercice pratique, portant sur la description d'un cadastre originaire, sont présentées dans le fichier joint ci-dessous. Les documents de référence et autres liens utiles pour la réalisation de cet exercice sont disponibles dans la section "Contenu et activités", sous l'onglet de la première séance de laboratoire (24 janvier 2020).

Ces instructions seront présentées lors de la période de laboratoire du vendredi 24 janvier 2020.





Fichiers à consulter :  [TP-1 : Instructions \(H20\)](#) (122,33 Ko, déposé le 22 janv. 2020)
 [TP-1 - : Gabarit à utiliser \(H20\)](#) (68,27 Ko, déposé le 22 janv. 2020)

TP-2 : Navigation sur InfoLot

Date de remise : 13 févr. 2020 à 18h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 5 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Une copie en papier doit être remise au professeur.

Directives de l'évaluation : Les instructions pour la réalisation du deuxième exercice pratique (Navigation sur InfoLot) sont présentées dans le fichier joint ci-dessous (mise à jour à venir). Vous devez aussi télécharger le Guide de l'utilisateur d'Infolot, afin de vous familiariser avec son fonctionnement.

Ces instructions seront présentées lors de la période de laboratoire du vendredi 31 janvier 2020.







Fichiers à consulter :  [TP-2 : Instructions \(H19\)](#) (134,65 Ko, déposé le 8 janv. 2020)
 [TP2 - Présentation des outils à utiliser \(H19\)](#) (9,64 Mo, déposé le 8 janv. 2020)
 [TP2 - Gabarit \(H19\)](#) (81,17 Ko, déposé le 8 janv. 2020)
 [Guide pour l'utilisation d'Infolot](#) (2,6 Mo, déposé le 8 janv. 2020)

TP-3 : Historique cadastral

Date de remise : 27 févr. 2020 à 18h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Une copie en papier doit être remise au professeur.

Directives de l'évaluation : Les instructions pour la réalisation du troisième exercice pratique (Historique cadastral) sont présentées dans le fichier joint ci-dessous. Vous devez aussi consulter les documents présentant la démarche à suivre et des exemples d'historique cadastral.

Ces instructions seront présentées lors de la période de laboratoire du vendredi 14 février 2020. L'ensemble des documents utiles à la réalisation de cet exercice pratique sont aussi accessibles à la page de la séance de laboratoire consacrée au TP3, dans la section "Contenu et activités".

Fichiers à consulter :  [TP-3 : Instructions pour la réalisation de l'historique cadastral \(H19\)](#) (123,23 Ko, déposé le 8 janv. 2020)
 [TP3 : Gabarit de présentation du rapport d'historique cadastral \(H19\)](#) (70,34 Ko, déposé le 8 janv. 2020)
 [Présentation des outils pour la réalisation du TP-3 \(H19\)](#) (7,53 Mo, déposé le 8 janv. 2020)
 [Exemple de rédaction d'un historique cadastral dans un certificat de localisation \(voir section 4\)](#) (297,4 Ko, déposé le 8 janv. 2020)
 [Revue Géomatique - Historique cadastral simplifié](#) (2,51 Mo, déposé le 8 janv. 2020)
 [Exemple - Historique cadastral du lot 3 772 342](#) (125,36 Ko, déposé le 8 janv. 2020)

TP-4 : Documents à remettre

Date de remise : 19 mars 2020 à 18h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 8 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

TP-4 : Questionnaire individuel

Titre du questionnaire : [Questionnaire du TP-4: Opération de remplacement \(H20\)](#)
Période de disponibilité : Du 28 févr. 2020 à 12h00 au 19 mars 2020 à 18h00
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 7 %
Directives : Lorsque la réponse demandée est sous la forme d'une valeur numérique :

- Entrez uniquement la valeur numérique demandée.
- N'indiquez pas d'unité, ni de texte avec vos valeurs numériques.

TP-5-1 (Historique cadastral) : Documents à remettre

Date de remise : 26 mars 2020 à 18h00
Mode de travail : En équipe
Pondération : 4 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

TP-5-1 : Questionnaire individuel

Titre du questionnaire : [Questionnaire du TP-5-1: Historique cadastral inversé](#)
Période de disponibilité : Du 20 mars 2020 à 12h00 au 26 mars 2020 à 18h00
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 4 %
Directives : Ce questionnaire comprend 8 questions portant sur la première partie du TP-5, soit la réalisation d'un historique cadastral inversé.

Informations supplémentaires : *** Il est conseillé que vous ayez terminé la première parties du TP-5 avant de débiter le questionnaire.

*** Ayez également à portée de main votre code d'utilisateur et votre mot de passe pour accéder au registre foncier, car il est possible que vous ayez à le consulter.

TP-5-2 (Plan de compilation) : Documents à remettre

Date de remise : 24 avr. 2020 à 12h00
Mode de travail : En équipe

Pondération : 6 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

TP-5-2 : Questionnaire individuel

Titre du questionnaire : [Questionnaire TP-5-2 \(plan de compilation\) H-20](#)

Période de disponibilité : Du 9 avr. 2020 à 12h00 au 24 avr. 2020 à 12h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 6 %

Directives : L'étudiant doit répondre Individuellement au questionnaire.

Lorsque la réponse demandée est sous la forme d'une valeur numérique :

- Entrez uniquement la valeur numérique demandée.
- N'indiquez pas d'unité, ni d'espace, ni de texte avec vos valeurs numériques.

*** Ayez à portée de main votre code d'utilisateur et votre mot de passe pour accéder au registre foncier, car il est possible que vous ayez à le consulter.

*** Afin de répondre à certaines questions du questionnaire, vous devez aussi consulter l'extraction du plan informatique du cadastre du Québec. Cette extraction est disponible en format DWG dans la section « Contenu et activités / TP-5-2 ».

Examen mi-session (GMT-4002)

Date et lieu : Le 24 févr. 2020 de 09h00 à 10h00 , CSL-4275

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : CSL-4275

Directives de l'évaluation : Cet examen ne s'adresse qu'aux étudiants de 1^{er} cycle inscrits au cours GMT-4002 *Cadastre*.

Les étudiants de 2e cycle inscrits au cours GMT-6009 doivent remettre un rapport de lecture.

Matériel autorisé : Aucune documentation n'est autorisée pour cet examen.

Examen final (GMT-4002)

Date et lieu : Le 20 avr. 2020 de 09h00 à 11h50 , CSL-4275

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : CSL-4275

Directives de l'évaluation : Cet examen ne s'adresse qu'aux étudiants de 1^{er} cycle inscrits au cours GMT-4002 *Cadastre*.

Les étudiants de 2e cycle inscrits au cours GMT-6009 doivent remettre un rapport portant sur un système cadastral de leur choix.

Matériel autorisé :

Ordinateur portable (hors ligne), notes de cours et autres documents utilisés pendant la session

Barème de notation

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| A+ | 89,5 | 100 |
| A | 86,5 | 89,49 |
| A- | 83,5 | 86,49 |
| B+ | 80,5 | 83,49 |
| B | 77,5 | 80,49 |
| B- | 74,5 | 77,49 |

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| C+ | 71,5 | 74,49 |
| C | 68,5 | 71,49 |
| C- | 64,5 | 68,49 |
| D+ | 60,5 | 64,49 |
| D | 54,5 | 60,49 |
| E | 0 | 54,49 |

La note minimale de passage du cours est de 54,5 % au premier cycle (GMT-4002) et de 68,5 % au deuxième cycle (GMT-6009). La notation finale sera effectuée selon le barème ci-dessus.

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.


Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;

3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- Convocation par une cour de justice durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- Mortalité d'un proche avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/>

Évaluation du cours

L'évaluation du cours sera réalisée à deux moments au courant de la session :

- évaluation formative du cours à la cinquième semaine et discussion en classe;
- évaluation finale suivant le mode d'évaluation utilisé au sein du Département.

Évaluation des apprentissages

Examens

But et matière couverte

Les examens portent sur la matière présentée en classe et dans les lectures, en relation avec les objectifs spécifiques suivants du cours :

- d'énumérer les différentes caractéristiques d'un système cadastral;
- de décrire l'historique du cadastre québécois et d'apprécier la valeur juridique et la qualité des documents cadastraux en version papier et numérique;
- d'identifier les dispositions législatives et les pouvoirs spécifiques au cadastre;
- d'identifier les étapes de réalisation d'une opération cadastrale et d'officialisation d'un plan cadastral;
- de décrire les institutions responsables du cadastre et les interactions existantes avec le système de publicité des droits réels;
- de résoudre un problème pratique concernant le cadastre;
- d'expliquer les avantages et les inconvénients inhérents à l'utilisation polyvalente des systèmes cadastraux.

Formule

Les examens pourront contenir cinq types de questions :

- des questions à choix multiples;
- des questions « vrai ou faux »;
- des questions à courte réponse (10 à 15 lignes);
- une question d'analyse pratique;
- une question à développement (2 à 3 pages).

L'examen de mi-session (15 points) vise à vérifier l'acquisition, par l'étudiant, des notions fondamentales relatives au cadastre. La durée maximale est d'une (1) heure. L'étudiant ne pourra pas consulter ses notes de cours ni aucun autre document durant cet examen, à l'exception d'un dictionnaire usuel de la langue française.

L'examen final (30 points) vise à vérifier la compréhension et la capacité d'analyse de l'étudiant face à des questions ou problèmes cadastraux. La durée maximale est de trois (3) heures. Ce deuxième examen est cumulatif de toute la matière. L'étudiant pourra utiliser ses notes de cours et tout autre document pour répondre aux questions ; s'il utilise un ordinateur portable, l'étudiant ne pourra pas se connecter au réseau durant la durée de l'examen.

Pour les deux examens, l'étudiant doit écrire ses réponses à l'encre, dans les cahiers prévus à cet effet.

Proportion de la note finale (45 %)

Le premier examen représente 15 % du résultat final. Le deuxième examen représente 30 % du résultat final.

Exercices pratiques

But et nature

Les exercices pratiques visent à ce que l'étudiant assimile la matière du cours, et qu'il développe ses connaissances sur le concept de cadastre originaire et rénové, les processus et opérations de gestion et d'actualisation du cadastre québécois, ainsi que ses compétences pour analyser des plans cadastraux et des problématiques foncières inhérentes au cadastre. Chaque exercice pratique est réalisé en équipe de deux étudiants. L'impression recto-verso est recommandée pour la remise des travaux.

TP-1 Description d'un cadastre originaire (5 points) : Le premier exercice pratique vise à développer la capacité de l'étudiant à comprendre toutes les caractéristiques techniques et légales du cadastre, à partir de la création du cadastre originaire de 1860 jusqu'au cadastre du Québec actuel, ayant fait l'objet d'une rénovation. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront remettre un court rapport répondant de façon ponctuelle à chacune des questions posées. Des instructions spécifiques seront présentées en classe.

TP-2 Navigation sur InfoLot (5 points) : Le deuxième exercice pratique vise à se familiariser avec le site InfoLot, son utilisation et les types de données composant le cadastre. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront remettre un court rapport d'un maximum de 3 pages. Des instructions sur la réalisation de ce premier exercice pratique et sur le contenu du rapport seront présentées en classe.

TP-3 Historique cadastral (10 points) : Le troisième exercice pratique consiste à faire l'historique cadastral de lots rénovés, jusqu'à sa première immatriculation dans le cadastre originaire. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront remettre un tableau indiquant toutes les étapes d'évolution cadastrale du lot, accompagné des plans correspondants le cas échéant. Des instructions sur le contenu du rapport à remettre seront présentées en classe.

TP-4 Opération de remplacement cadastral (15 points) : Le quatrième exercice pratique consiste à réaliser une opération de modification du plan cadastral, soit le remplacement d'un lot. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront produire les documents et fichiers requis par le MERN pour officialiser une modification du plan cadastral. Les documents et les fichiers ainsi produits seront transmis au MERN pour être subir les processus de validation automatisée, comme s'il s'agissait d'une véritable opération cadastrale. Des instructions seront présentées en classe.

TP-5 Compilation d'un plan cadastral (20 points) : Le cinquième exercice pratique porte sur la réalisation d'un plan de coompileation cadastrale. Réalisé en équipe de deux, les étudiants devront comprendre refaire géométriquement le morcellement foncier d'un petit secteur, à partir de l'analyse des plans cadastraux parcellaires et des descriptions contenues dans des actes de vente. Les étudiants devront remettre un tableau d'historique cadastral inversé, répondre à un questionnaire en ligne et déposer un plan de compilation cadastrale en format électronique. Des instructions spécifiques sur chacun des trois livrables seront présentées en classe.

Proportion de la note finale (55 %)

Le total des points alloués pour la réalisation des cinq exercices pratiques représente 55 % du résultat final.

Matériel didactique

Ouvrage obligatoire

Le droit foncier et l'arpenteur-géomètre

Auteur : Marc Gervais, Francis Roy et Nathalie

Massé

Éditeur : Éditions Yvon Blais (Cowansville , 2016)

ISBN : 9782896357

Gilbert Sasseville (1972), Le cadastre

Notes de cours (en format pdf), disponible sur le site du cours.

La rénovation cadastrale

Auteur : Pierre Duchaine

Éditeur : Wilson & Lafleur (Montréal , 2016)

ISBN : 9782896893201



La plupart des documents nécessaires pour le cours seront rendus disponibles en format numérique par le biais du portail des cours de l'Université Laval, sous l'onglet « Contenu et activités ».

Références complémentaires

Les opérations cadastrales et la réglementation municipale

Auteur : Jean Doré

Éditeur : Wilson & Lafleur (Montréal , 2013)

ISBN : 9782896891214

La publicité des droits (5e éd édition , 1 texte él tome)

Auteur : Lamontagne, Denys-Claude, Duchaine, Pierre

Éditeur : Éditions Yvon Blais (Cowansville , 2012)

ISBN : 2894517955

Le certificat de localisation (3e éd édition)

Auteur : Beaulieu, Berthier

Éditeur : Chambre des notaires du Québec (Montréal, Québec , 2018)

ISBN : 9782896894185

Le bornage (2e éd édition , ii tome)

Auteur : Beaulieu, Berthier, 1948-

Éditeur : Chambre des notaires du Québec (Montréal , 2010)

ISBN : 9782891279710

Bibliographie

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

- Marc GERVAIS, Francis ROY et Nathalie MASSÉ (2016), *Le droit foncier et l'arpenteur-géomètre*, Cowansville: Éditions Yvon Blais, chapitre 2, pp. 79 à 290.
- Sylvio NORMAND (1988), « Confection du cadastre seigneurial et du cadastre graphique », *La Revue du Notariat*, 1988, vol. 91, n° 3-4, p. 184. (*internet*)
- Laval PINEAULT (1986), « Le cadastre et son contexte », *Cours de perfectionnement du Notariat*, 1986, n° 2, p. 487 et ss. (*internet*)
- François BROCHU et Berthier BEAULIEU (1999), « Les hauts et les bas de la rénovation cadastrale », *La Revue du Notariat*, 1999, vol. 101, p. 11 et ss. (*internet*)
- Francis ROY (2011), « L'exactitude technique et juridique du plan de cadastre du Québec », *La Revue du Notariat*, 2011, vol. 113, p. 593-623. (*internet*)

Lectures suggérées

Cadastre originaire

- Gilbert SASSEVILLE (1972), *Le cadastre*, Notes de cours, Les Presses de l'Université Laval, iv + 171 p.
- Gérard RAYMOND, Grégoire GIRARD et André LAFERRIÈRE (1993), *Précis de droit de l'arpentage au Québec*, Sainte-Foy : Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, pp. 97 à 132.

Révision et rénovation cadastrale

- Albert Bélanger (1986), « Examen critique de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois », *Cours de perfectionnement du Notariat*, 1986, n° 2, p. 505 et ss. (*internet*)
- Jean-François DELAGE et al. (2004), « La rénovation cadastrale », *Répertoire de droit – Nouvelle série - Titres immobiliers – Doctrine – Document 1*, 62 p. (*internet*)
- Christian GIROUX (1996), « De certains effets de la rénovation cadastrale sur la pratique notariale », *Cours de perfectionnement du notariat*, 1996, n° 2, pp. 21-29. (*internet*)

Publicité des droits

- François Brochu (2001), « L'informatisation de la publicité foncière », *Cours de perfectionnement du Notariat*, 2001, n° 2, p. 113 et ss. (*internet*)
- Christine Gagnon (2002), « Applications contemporaines de la propriété superficielle et questions pratiques incidentes », *Cours de perfectionnement du notariat*, 2002, pp. 25-52 (surtout pp. 38 à 42). (*internet*)
- Michel Lessard (1999), « Les fiches immobilières tenues sous un numéro d'ordre », *Cours de perfectionnement du notariat*, 1996, pp. 3-16. (*internet*)
- François BROCHU (2002), « Le système Torrens et la publicité foncière québécoise », *Revue de droit de McGill – McGill Law Journal*, 2002, vol. 47, n° 3, pp. 625-665. (*internet*)




Utilisation polyvalente du cadastre

- Francis ROY et Berthier BEAULIEU (2000), « De l'utilisation du cadastre rénové pour la gestion municipale », *Revue québécoise d'urbanisme*, vol. 20, n° 2, juillet, pp. 10-12.
- Jean-Pierre ST-AMOUR (2001), *La rénovation cadastrale et l'aménagement du territoire municipal*, Montréal : Association québécoise d'urbanisme, Guide de référence, 83 p.

Documents gouvernementaux

- Ministère des Ressources naturelles (1996), *Instructions pour la présentation des documents cadastraux dans les territoires non rénovés et les territoires rénovés ou révisés entre 1985 et 1992*, Québec : Direction générale du cadastre, iv + 94 p. + annexes. (*internet*)
- Ministère des Ressources naturelles (2002), *Le plan du cadastre du Québec – Guide de l'utilisateur – Version informatique*, Québec : Gouvernement du Québec, 89 p. (*internet*)
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2009), *Instructions pour la réalisation d'un mandat de rénovation cadastrale*, version 6.0, Québec : Gouvernement du Québec, 221 p. (*internet*)

Cadastres étrangers

- Stéphane LAVIGNE (1996), *Le cadastre de la France*, Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Que sais-je? », n° 3174, 126 p. – [Disponible à la BUL](#) 
- Daniel STEUDLER et Jürg KAUFMANN (2002), *Benchmarking Cadastral Systems*, Frederiksberg, Danemark : Fédération internationale des géomètres, 77 p. ([Ressource Internet](#) )
- Jürg KAUFMANN et Daniel STEUDLER (1998), *Cadastre 2014 : Vision pour un système cadastral dans le futur*, Frederiksberg, Danemark : Fédération internationale des géomètres, vi + 43 p. ([Ressource Internet](#) )

Législations

- *Code civil du Bas-Canada*
- *Code civil du Québec*, L.Q. 1991, c. 64
- *Loi sur le cadastre*, RLRQ, c. C-1
- *Loi favorisant la réforme du cadastre québécois*, RLRQ, c. r-3.1
- *Loi sur les titres de propriétés dans certains districts électoraux*, RLRQ, c. T-11
- *Loi sur le ministère des ressources naturelles*, RLRQ, c. M-25.2
- *Loi sur l'application de la réforme du Code civil*, L.Q. 1992, c. 57
- *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1

- *Loi sur la fiscalité municipale*, RLRQ, c. F-2.1